

Anglet, le 22 mai 2024

## **Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 juin 2024**

Chers Coopérateurs,

Vous êtes invités à participer à notre :

### **Assemblée Générale Ordinaire**

**Mardi 11 juin 2024 à 18 h**

Salle Ansbach, Maison pour Tous, 6 rue Albert Le Barillier à Anglet.

#### Ordre du jour

- Lecture du Rapport moral du Conseil d'administration, du Rapport financier et des Rapports du Commissaire aux comptes.
- Examen et approbation de l'exercice 2023.
- Quitus au Conseil d'administration et décharge au Commissaire aux comptes.
- Vote des Résolutions.
- Renouvellement et élection d'administrateurs.

Les **documents liés à l'Assemblée** (rapport du Conseil d'administration, statuts du COL, bilan et compte de résultat 2023, annexes au bilan, rapports du Commissaire aux comptes, informations sur la composition du Conseil d'administration et sur les administrateurs venant en renouvellement et candidat) seront accessibles sur le site du COL : [www.le-col.com](http://www.le-col.com)

Vous pouvez participer au vote en utilisant le **formulaire de vote par correspondance ou par procuration** joint. Merci de le compléter, de le signer, et de le faire parvenir au COL au plus tard la veille de l'Assemblée Générale, soit le 10 juin :

- Soit par voie postale, en courrier simple, au siège social du COL.
  - Soit par courrier électronique, sous forme de copie numérisée en pièce jointe d'un email envoyé à l'adresse suivante : [d.tranquille@le-col.com](mailto:d.tranquille@le-col.com)
- Les formulaires de vote non signés ne seront pas pris en compte.

**Comme l'an dernier, l'Assemblée Générale sera récréative et dynamique, avec des quiz autour du sport, pour marquer l'année des Jeux Olympiques. Des lots seront à gagner. En présence de sportifs de haut niveau, nous remettrons aussi les prix des Jeux COLympiques organisés par le COL le 2 juin à Tarnos.**

Suite à quoi, comme à l'accoutumée, un buffet sera servi. Merci de nous confirmer votre présence en appelant le 05 59 52 56 68 ou par email à [d.tranquille@le-col.com](mailto:d.tranquille@le-col.com)

**Afin de vous permettre de profiter en toute sérénité de votre Assemblée Générale, nous vous informons qu'un espace garderie animé par un service professionnel de nounous est prévu pour les enfants à partir de trois ans, au sein de la Maison pour Tous (sur inscription).**

Comptant sur votre participation, je vous prie d'agréer, Chers Coopérateurs, mes cordiales salutations.

La Présidente,



Cécile ELISSALDE